



## Plus d'infos sur mes droits

Par **Marco08**, le **01/03/2022** à **08:38**

Bonjour Merci a Marck pour cette réponse.

J'ai obtenu de leur part tout mon tableau de paiement de ma part.

Mon prêt initial ce terminai fin novembre 2022.leur tableau me dis que je leur dois encore 30 mensualités c'est impensable en sachant que j'ai toujours payé depuis 2012 en donnant en moyenne 70€ de plus pars mois.

En revanche.

Impossible d'obtenir le montant du rachat de mon crédit.

On t'il le droit de me le cacher cordialement marc

Par **Marck.ESP**, le **01/03/2022** à **08:50**

Bonjour

(Merci de conserver un seul fil de discussion SVP).

De rien, je suis ici pour ça.

J'y pense soudainement.. Y avait-il eu jugement ?

Car une Ste de recouvrement n'a pas le pouvoir de saisir vos biens ou votre salaire, ces procédures d'exécution forcée se fait via huissier et avec détention d'un titre exécutoire.

Si non, n'hésitez pas à négocier, sur la base de votre propre relevé VS le crédit d'origine.

Vous pouvez aussi vous faire aider par une association de défense ou un avocat.